

partenaire commercial, et que ce partenariat ne se résume pas à de simples échanges traditionnels de produits et de services, mais constitue plutôt un chassé-croisé de plus en plus complexe d'investissements et d'échanges technologiques transatlantiques. C'est justement la possibilité que nos deux continents s'éloignent l'un de l'autre qui explique pourquoi le premier ministre a récemment invité l'Union européenne à envisager le libre-échange avec l'ALENA. Bien entendu, l'objectif ne serait pas simplement de s'assurer l'accès à un marché, mais bien de favoriser la compétitivité, le dynamisme et l'émergence d'une masse critique de l'économie transatlantique — pour reprendre ses termes, «de ré-energiser nos rapports économiques». [...] Comme nous souscrivons au libre-échange dans les Amériques, au libre-échange au sein de l'APEC et peut-être au libre-échange avec l'Europe, un nouvel arrangement commercial, une sorte de super-Organisation mondiale du commerce, pourrait être conclu en temps voulu et rapprocher tous les blocs. Le recrutement des membres ne se ferait plus en fonction de la région, mais en fonction de la volonté de pratiquer des échanges commerciaux et des investissements plus intenses et plus globaux obéissant à des règles précises. [...] Mais le plus grand mérite de l'approche axée sur une super-Organisation mondiale du commerce serait d'atténuer la rivalité entre les différents blocs régionaux. [...] L'expansion rapide de l'ALENA, de l'APEC et de l'Union européenne marque-t-elle le triomphe du régionalisme? Ou cette expansion nous indique-t-elle que les blocs régionaux doivent finir par converger vers un ordre commercial plus global? Sommes-nous en train de comprendre que les entreprises internationales actives sur les marchés mondiaux devront, tôt ou tard, obéir à des règles internationales?

**Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international (prononcée par Allen Kilpatrick, sous-ministre du Commerce international), au Centre d'études internationales et au Centre d'étude du commerce international, à l'Université de Toronto «La politique commerciale du Canada pour le XXI<sup>e</sup> siècle : La chute des Murailles de Jéricho» à Toronto, Ontario, le 18 janvier 1995.**

Les droits de la personne ne représentent pas uniquement un but énoncé dans la charte des Nations Unies. Ils ont aussi un lien direct avec les objectifs onusiens en matière de sécurité, de développement et d'assistance humanitaire. Le Canada a joué un rôle important dans la décision de créer la charge de haut commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, dont le vaste mandat vise la promotion et la protection de ces droits, la prévention des violations, l'assistance technique et la coordination des activités relatives aux droits de la personne dans l'ensemble du système des Nations Unies. J'aimerais connaître vos vues sur la façon de rendre cette charge le plus efficace possible, car il nous reste encore à transposer ce mandat sur le plan pratique, à intégrer les activités du haut commissaire et d'autres mécanismes de promotion des droits de la personne dans le travail qu'accomplit l'Organisation au niveau politique et sur les plans de la sécurité et du développement, et dans ses opérations de prévention et de maintien ou de rétablissement de la paix. [...] J'en suis ainsi amenée à croire personnellement que si les nations du monde ne peuvent pas toujours intervenir pour empêcher de telles tragédies humaines, les gouvernements soucieux d'assurer le respect des droits de la personne, dont le nôtre, doivent se tourner vers la prévention des conflits et la médiation. C'est le rôle habituellement joué par les Casques bleus, mais ceux et celles d'entre nous qui se rendent dans des coins reculés du globe au nom de notre gouvernement sont de plus en plus nombreux à être convaincus qu'il nous faut miser davantage sur les méthodes « douces » de prévention des conflits que sont l'alerte rapide, la médiation, l'établissement de rapports de confiance et l'éducation. [...] Le gouvernement dont je fais partie et les ONG que vous représentez doivent continuer à travailler de concert à la promotion et à la protection des droits de la personne partout dans le monde. Je suis convaincue que ces deux jours de consultations faciliteront la poursuite de cet objectif pendant la 51<sup>e</sup> session de la Commission des droits de l'homme.

**Notes pour une allocution de l'honorable Christine Stewart, secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), à l'occasion des 10<sup>es</sup> consultations annuelles entre les organisations non gouvernementales et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en prévision de la 51<sup>e</sup> session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies [ 30 janvier - 10 mars 1995], à Ottawa, Ontario, le 17 janvier 1995.**

#### **À VENIR :**

19-30 janvier :	Le premier ministre en Amérique latine et aux Antilles
25-28 janvier :	Ministre des Affaires étrangères visite le Liban et le Koweït
27-28 janvier :	Forum économique mondial (Davos, Suisse)
6 février :	La Chambre des communes recommence à siéger
23-24 février :	Visite du président des États-Unis à Ottawa